

**INSTRUCTION DANS LA FAMILLE  
RAPPORT DE CONTRÔLE DE L'INSTRUCTION**

Date du contrôle : 24 janvier 2018

**Contrôle de l'instruction dans la famille : personnes présentes**

Nom et prénom de l'enseignant	
Nom et prénom de l'enseignant	
Nom et prénom de l'enseignant	., enseignante spécialisée
Madame et/ou Monsieur (Parents ou tuteurs de l'élève)	Monsieur BLANPAIN
Lieu du contrôle	DSDEN

**Renseignements concernant l'élève et sa famille**

NOM de l'élève	BLANPAIN
Prénom	Pierre-Lilé
Adresse des parents	
Adresse mail	/
Tél	/

**Avis des personnels ayant réalisé le contrôle**

**1/ Présentation et contexte**

Pierre-Lilé, âgé de presque 14 ans au moment de l'entretien, est venu accompagné de son père et de sa sœur Léa-Kenza. Après une scolarisation en maternelle en Belgique, il a été orienté à six ans en école Steiner, plus adaptée en raison de son autisme. Depuis l'arrivée en France de la famille, il y a huit ans, il n'a pas été scolarisé à l'extérieur du cadre familial.

Une intégration à l'IME de Vire (depuis le mois de septembre 2016) par l'intermédiaire du SESSAD de Fons a été décidée avec l'accord de Pierre-Lilé. Cette inclusion (environ 3h par semaine, déplacement compris) ne semble pas avoir été augmentée pour l'instant. La prise en charge du SESSAD est de 1h45 par semaine. Pierre-Lilé a également intégré le garage associatif du CTSC à Cahors tous les jeudis après-midis, en tant qu'observateur et ce, depuis deux ans.

**2/ Le déroulement de l'entretien**

Pierre-Lilé s'exprime bien mais sa parole n'est pas spontanée et sa voix est extrêmement basse, parfois inaudible. Il doit être sollicité en permanence et ses réponses sont très courtes, avec un "oui" ou un "non", souvent un "je ne sais pas".

Il ne peut choisir ni donner son avis lorsqu'on le lui demande à plusieurs reprises dans l'échange. Pourtant il dit choisir à l'IME ce qu'il veut faire et ne connaît que le prénom de l'enseignante, pas son nom.

Il semble plus fatigable et plus en retrait que l'an passé, il se dit d'ailleurs souvent fatigué. Cette fatigue expliquerait sa courte intégration à l'IME de Vire (2 heures seulement de présence sur l'établissement)

Il ne veut pas participer à la chorale car c'est trop fatigant tout comme le sport. Pourtant son emploi

du temps, évoqué par sa sœur, laisse de longs temps passés à l'extérieur, à construire des cabanes, jouer dans la rivière, ce qui doit demander pas mal d'énergie.

Il dit qu'il fait de l'écriture et aime beaucoup l'orthographe mais c'est difficile, surtout, « à retenir ». Il préfère écrire en lettres capitales car c'est plus lisible.

Le seul document écrit produit, est le cahier de l'IME, qui ne nous permet pas de vérifier les acquis et la mise en place d'une réelle progression dans les apprentissages. Apparaissent quelques verbes à l'infinitif et quelques exercices de numération jusqu'à 1000. Pierre-Lilé ne montre pas un réel désir de nous le faire découvrir. Il ne fait pas non plus état de lectures, ni magazines, ni livres. Il trouve « drôle, rigolo » une couverture de livre de roman policier, censée plutôt inquiéter et ne souhaite pas s'exprimer plus longuement

Lors de la rencontre, Pierre-Lilé porte chemise blanche et cravate, tenue qui est aussi la sienne lorsqu'il est à l'IME.

Il dit ne pas travailler avec sa sœur, être passionné par les voitures mais il est impossible d'aller plus loin au cours de la discussion qui se réduit en fait à un questionnaire. Il dit ne pas savoir à quelle vitesse roule le taxi qui le conduit à l'IME et ne pas avoir regardé quel était le modèle du véhicule ; il ne sait pas non plus quelle est la route empruntée. Nos questions, pour engager la conversation, semblent l'ennuyer alors que c'est le seul sujet qui est évoqué suite à la présence, dans son cartable, d'un guide d'entretien voiture de chez Audi. Présence qu'il ne justifie que par un « j'aime bien ».

### 3/ Aperçu scientifique

*Les seules productions écrites traduisant une instruction dans le domaine des sciences se trouvent dans le cahier de travail de l'IME. Les exercices proposés semblent parfaitement adaptés aux besoins de Pierre-Lilé. Cependant la seule demi-journée par semaine passée là-bas limite considérablement la progression.*

#### EdT

Lundi	Maison	Maison
Mardi	Maison	SESSAD
Mercredi	Maison	Garage
Jeudi	Maison	IME
Vendredi	Maison	Maison

### 4/ Conclusion

*En conclusion, ce court aperçu des échanges laisse apparaître bien peu de connaissances ou en tout cas une réelle difficulté à les partager; la communication semble bien plus difficile que l'an passé et les interactions sont rares et brèves. On peut s'en inquiéter compte tenu de son âge et de la position de la famille qui ne semble pas s'en émouvoir; une plus grande participation à la vie sociale serait souhaitable car il n'est hors domicile que quelques heures par semaine. (Cf son emploi du temps)*

*En comparaison avec la conclusion de l'an passé, nous notons des attitudes très différentes : ce jeune homme est plus renfermé, plus triste et il semble dans un certain contrôle de la situation et donc moins dans la communication.*

*De plus, « les pistes à l'étude » l'an passé, sont restées en l'état, ce qui n'apporte aucune dynamique à la situation et suscite notre inquiétude.*

*Dès lors, nous sommes amenées à conclure qu'il ne nous semble pas y avoir de réelle instruction donnée à domicile, telle que l'entend la loi et que ce jeune, malgré certaines difficultés connues, se trouve en fort décalage avec la réalité. Ses difficultés seules ne justifient pas une telle situation.*

**Observation de l'Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Lot**

L'évaluation n'a pas permis aux enseignantes de vérifier la mise en place attendue des « pistes à l'étude », pourtant préconisées en 2017. Le constat 2018 fait état d'une réelle absence d'instruction et d'une régression du travail réalisé auprès de Pierre-Lié. La construction des apprentissages n'est pas effective. Le cadre des activités écrites est insuffisant, il se limite à la présence de l'élève, le jeudi, à l'IME de Vire.

Le domaine de l'instruction à domicile ne semble pas convenir aux besoins de l'élève Pierre-Lilé BLANPAIN qui doit d'urgence être scolarisé dans un établissement du second degré. L'ERS devra rapidement reprendre contact avec la famille et la MDPH pour faire le point sur l'ensemble des soins et des préconisations autour de la situation de cet élève.

Il semble nécessaire de procéder à un nouveau contrôle de l'instruction afin de vérifier si les préconisations ont bien été prises en compte.

A Cahors, le 29 mars 2018

